

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le premier jour de février deux-mille-seize, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.
Mme la conseillère, Diane Rancourt est absente.

Rés. 16-014

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 16-015

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 16-016

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 26 256,81\$ plus 10 024,70\$ en salaires pour la période 1.

ADOPTÉE

_____ Période de questions _____

Rés. 16-017

DON COURSE À RELAIS : UNIVERSITÉ LAVAL, DEPT ÉDUCATION PHYSIQUE/MÉDECINE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une commandite de 100\$ soit accordée à l'université Laval pour la course à relais, Grand Défi Pierre Lavoie qui se tiendra en mai 2016.

ADOPTÉE

Rés. 16-018

INVITATION RENCONTRE SECTORIELLE AU NORD DE LA MRC DU GRANIT

ATTENDU QUE nous avons reçu une invitation de Mme Marie-Soleil Gilbert, dir.gén. de la Municipalité de Lambton pour une rencontre sectorielle dans le but de rassembler des idées, ressources etc, au secteur Nord de la MRC;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal remercie Mme Gilbert mais la municipalité de Courcelles ne se sent pas concernée par cette initiative, n'ayant pas d'affinités avec le secteur et la MRC du Granit.

ADOPTÉE

Rés. 16-019

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Hugues Arguin

QU'une dépense de 2 500\$ soit autorisée pour carburant et de 500\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 16-020

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour le suivi de l'inspection du camion autopompe Freight, de 100\$ pour carburant et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 16-021

APPEL D'OFFRES : CHLORURE DE LIQUIDE AP35

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

QU'une demande de soumissions pour fourniture et épandage de +/- 75 000l de chlorure liquide AP35 soit faite par voie d'invitation auprès d'au moins deux entreprises.

Les soumissions devront nous parvenir sur le bordereau prévu à cet effet dans des enveloppes scellées avec la mention "soumission chlorure liquide AP35" au plus tard le 15 mars 2016 à 15h au bureau municipal où on procédera à l'ouverture.

QUE la Municipalité de Courcelles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune réclamation pour pertes et frais subis à la suite de sa décision.

ADOPTÉE

Rés. 16-022

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DONS ORGANISMES

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE pour l'année en cours, pour les organismes les dons suivants soient accordés :

Comité de bénévoles : 300\$

Club de patinage de St-Sébastien : 100\$

Moulin Bernier : 5 000\$ en électricité

Comité de loisirs : 9 000\$ pour l'administration du camp d'été et de 2 750\$ pour la journée familiale en juillet.

ADOPTÉE

Rés. 16-023

ADOPTION : RÈGLEMENT No 15-374

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de Zonage no 207;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par : Gino Giroux, appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé:

«RÈGLEMENT NO 15-374 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE MODIFIER LE ZONAGE DU LOT 4 023 172», dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE

Rés. 16-024

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA GARE

ATTENDU QUE nous recevons un montant de 7 394\$ du fond Pacte rural de la MRC du Granit pour l'installation d'un gazebo au Parc de l'Ancienne Gare;

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE pour le réaménagement du Parc de l'ancienne Gare les dépenses suivantes soient autorisées

Construction d'un gazebo en cèdre : 17 000\$

4 lumières solaires : 10 000\$

Clôture aluminium : 7 650\$

Pavage de stationnement : 6 000\$

Blocs de béton : 6 000\$

6 tables à pique-nique : 4 000\$

6 ilots matières résiduelles : 4 000\$

10 bacs à fleurs : 3 000\$

2 enseignes : 1 000\$

ADOPTÉE

Rés. 16-025

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : RÉPARATION LUMIÈRES PATINOIRE ARÉNA

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Francis Bélanger

QU'une dépense de 2 000\$ soit autorisée pour refaire le filage d'une rangée de lumière dans l'entre-toit de la patinoire.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.